

REEMPLACEMENT: ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT EN TECHNIQUES DE GESTION ET D'INTERVENTION EN LOISIR

Lieu

Cégep de Saint-Jérôme

Statut

Remplacement à durée indéterminée (50%)

Salaire

Rémunération annuelle à temps complet fixée entre 56 082 \$ et 108 008 \$ selon l'expérience et la scolarité.

Dépôt candidature

Du **15 au 22 août 2025 à 16h (am)** pour compléter [votre profil de candidature](#)

Secteur

Régulier

Discipline

391 - Techniques de gestion et d'intervention en loisir

Entrevue

Semaine du 25 août 2025

Entrée en fonction

Dès que possible

Tests requis

Test de français



4 à 8 semaines de
vacances



Accès aux installations sportives



Conciliation
travail-famille



Régime de retraite à prestations
déterminées



Programme d'aide aux
employés

Le Cégep de Saint-Jérôme sollicite les candidatures d'enseignantes ou d'enseignants afin de combler le remplacement d'une tâche en Techniques de gestion et d'intervention en loisir.

Responsabilités

- Planifier, préparer et dispenser des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- Concevoir le matériel pédagogique nécessaire à l'enseignement et les évaluations;
- Participer aux assemblées départementales, aux consultations, aux activités professionnelles du département.

Charges de cours

- 391-5A3-JR: Promotion d'Activités de loisir, 1 groupe (toute la session);
 - Les mardis de 8h à 10h40,
- 391-3C3-JR: Élaboration d'Activités et interactions professionnelles, 2 groupes, en remplacement à durée indéterminée;
 - Les jeudis de 9h50 à 12h30, et de 12h35 à 15h15.

Cet emploi est pour vous si :

- Vous avez des habiletés au niveau de l'animation et de la facilité à transmettre vos connaissances;
- Vous saisissez aisément les besoins des individus pour cibler leurs motivations et susciter leur engagement;
- Vous savez allier structure et capacité d'adaptation pour atteindre les objectifs d'apprentissage visés;
- Vous souhaitez évoluer dans le milieu collégial auprès de jeunes adultes;
- Comme nous, le mot qui décrit votre mode d'action est : COLLABORATION.

Votre parcours professionnel comprend :

- Baccalauréat en loisir, culture et tourisme, en plein air et tourisme d'aventure ou en animation et culturelles;
- 5 ans d'expérience en gestion et en animation dans le milieu du loisir et du tourisme;
- Certification en premiers soins;
- Formation en gestion, un atout;
- Expérience en enseignement, un atout;
- DEC en Techniques d'intervention en loisir, un atout.